

ÉTAT DE LA SITUATION – COVID 19

Évolution de la situation : Mise à jour du 23 mars 2020

Évolution des restrictions :

Après la fermeture des centres commerciaux, salles de restaurant et les salons de coiffure et d'esthétiques (sauf SAQ, pharmacies et épiceries restent ouvertes), le gouvernement demande maintenant que tous les commerces et entreprises « non-essentiels » ferment ce soir jusqu'au 13 avril.

La liste des services essentiels se retrouvent à l'adresse suivante :

<https://www.quebec.ca/sante/problemes-de-sante/a-z/coronavirus-2019/fermeture-endroits-publics-commerces-services-covid19/>

Services de soins de santé prioritaires

Les services de soins de santé prioritaires, incluant :

- Toutes les professions du réseau de la santé et des services sociaux
- Services pré hospitaliers d'urgence (ambulancières et ambulanciers, répartitrices et répartiteurs)
- Cabinets privés de ressources professionnelles (réseau de la santé)
- Pharmacies
- Dentistes (consultations d'urgences)
- Optométrie (services d'urgence)
- Ressources intermédiaires et résidences privées pour aînés
- Services à domicile aux aînés, aux personnes handicapées et aux personnes vulnérables
- Ressources spécialisées en hébergement (violence conjugale, itinérance, toxicomanie, etc.)
- Organismes communautaires famille
- Travailleuses et travailleurs des centres d'appels du 811 et du 911
- Héma-Québec
- Transplant Québec
- Croix-Rouge
- Institut national de santé publique du Québec (INSPQ)
- Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ)
- Production, approvisionnement et distribution des médicaments, des vaccins et des biens pharmaceutiques et des équipements médicaux (incluant laboratoire et centre de recherche)
- Vétérinaires
- Refuges d'animaux

Services de sécurité publique

Les services de sécurité publique, incluant :

- Services de police, y compris répartition d'appels d'urgence (municipaux et de la Sûreté du Québec)
- Services d'incendie
- Services correctionnels
- Constables spéciaux
- Agences de sécurité
- Ministère de la Sécurité publique (sécurité civile et coroners)
- Pompiers forestiers et tout type de professionnels venant en aide aux opérations de sécurité civile
- Services de communication
- Entreprises associées aux urgences environnementales

Services prioritaires gouvernementaux

Les services prioritaires gouvernementaux suivants :

- Ministères et organismes du gouvernement du Québec
- Éducatrices et éducateurs ainsi que le personnel de soutien des services de garde d'urgence
- Enseignement supérieur en ligne
- Fournisseurs de biens et services pour les citoyens démunis
- Inspection et salubrité des aliments
- Collecte des déchets et gestion des matières résiduelles
- Services aériens gouvernementaux
- Centre de prévention du suicide
- Services d'aide aux victimes de violence conjugale
- Ressources jugées essentielles par les organismes municipaux (administration, travaux publics, etc.)
- Banques alimentaires
- Tribunaux judiciaires et administratifs, pour les affaires qu'ils ont jugées urgentes
- Services juridiques

Maintenance et opérations des infrastructures stratégiques

La maintenance et les opérations des infrastructures stratégiques, incluant :

- Production, approvisionnement, transport et distribution d'énergie (hydroélectricité, énergies fossiles, éolien, granules de bois)

- Maintien en bon état de fonctionnement des infrastructures publiques essentielles (ponts, édifices municipaux, etc.)
- Construction, entretien et maintien des activités essentielles liés notamment à des infrastructures publiques et privées pouvant comporter un risque pour la santé et la sécurité publiques (barrage privé, gestion de matières dangereuses et radioactives, etc.)
- Services sanitaires et chaîne d’approvisionnement (exemple : usine de traitement des eaux)
- Ressources informatiques (sécurité, entretien, besoins urgents liés à la situation)
- Centres de données

Activités manufacturières prioritaires

Les activités manufacturières prioritaires, incluant :

- Production de biens alimentaires (exemples : entreprises agricoles, transformation alimentaire, breuvages, abattoirs et production maraîchère)
- Production des intrants nécessaires aux secteurs prioritaires
- Secteur des pâtes et papiers
- Fabrication des instruments médicaux
- Fabrication de produits chimiques
- Fabrication de produits sanitaires
- Fabrication de composantes de microélectronique
- Les complexes industriels (notamment le secteur de l’aluminium) et miniers doivent réduire au minimum leurs activités
- Fabrication et entretien pour le secteur de la défense

Commerces prioritaires

Les commerces prioritaires, incluant :

- Épiceries et autres commerces d’alimentation
- Pharmacies
- Dépanneurs
- Grandes surfaces hors centre commercial (offrant des services d’épicerie, pharmacie ou de quincaillerie)
- Produits pour exploitations agricoles (mécanique, engrais, etc.)
- Société des alcools du Québec (SAQ) et Société québécoise du cannabis (SQDC)
- Salons funéraires, crémation et cimetières
- Restaurants (comptoirs pour emporter ou livraison seulement)
- Hôtels
- Nettoyeurs et buanderie
- Commerces d’articles médicaux et orthopédiques

- Commerces d'aliments et fournitures pour les animaux de compagnie
- Déménageurs
- Équipements de travail (sécurité et protection)

Médias et télécommunications

Les médias et services de télécommunications suivants :

- Télécommunications (réseau et équipements)
- Câblodistributeurs
- Imprimeurs (uniquement pour l'impression des journaux)
- Médias nationaux
- Médias locaux

Services bancaires et financiers

Les services bancaires et financiers, incluant :

- Services financiers (Institutions financières, guichets et autres modes de paiement)
- Services d'assurances (services téléphoniques)
- Services de paie
- Services de comptabilité
- Services reliés aux marchés financiers et boursiers

Secteur de la construction

Dans le secteur de la construction :

- Firmes de construction pour réparation d'urgence ou pour fins de sécurité
- Électriciens et plombiers et autres corps de métiers pour des services d'urgence
- Équipements de location

Services de maintenance et d'entretien des édifices

Les services de maintenance et d'entretien des édifices, incluant :

- Entretien ménager
- Firmes reliées à la maintenance des édifices (ascenseurs, ventilation, alarme...)

Services prioritaires de transport et logistique

Les services prioritaires de transport et logistique suivants :

- Transports en commun et transport des personnes
- Ports et aéroports
- Services d'entretien de locomotives, d'aéronefs et opérations aéronautiques essentielles (transport aérien)
- Approvisionnement et distribution des biens alimentaires, épiceries et dépanneurs
- Transport, entreposage et distribution de marchandises essentielles
- Déneigement et maintien des liens routiers fonctionnels
- Stations-services et réparation mécanique de véhicules automobiles, camions et équipements spécialisés pour les industries considérées essentielles et assistance routière
- Taxis et services de transport adapté
- Services postaux, messageries et livraisons de colis

Vous pouvez également contacter, sans frais, le [1-855-477-0777](tel:1-855-477-0777).

Les commerces et services visés par cette liste devront s'assurer que les personnes présentes dans leurs établissements respectent, dans la mesure du possible, les principes de distanciation sociale.

Dernière mise à jour : 24 mars 2020